



**Salariés et indépendants,  
construisons ensemble  
votre avenir professionnel**

Pour prendre un premier rendez-vous  
**09 72 01 02 03**  
**[www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)**

# 95% DES BÉNÉFICIAIRES déclarent le service utile et de qualité

## Mon conseil en évolution professionnelle (CEP)

est un service d'accompagnement gratuit, confidentiel et personnalisé.

Il permet à tout actif, à n'importe quel moment de sa vie professionnelle, de disposer d'un temps d'écoute dédié à ses envies d'évolution.

## À qui s'adresse le CEP ?

Salariés du privé (CDI, CDD, intérimaires, intermittents, etc.) et indépendants (artisans, commerçants, etc.) quel que soit l'âge, secteur d'activité, statut ou encore niveau de qualification.

## Le CEP est un service public :



GRATUIT



PERSONNALISÉ



NEUTRE



CONFIDENTIEL



DE PROXIMITÉ

**MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**

Construisons ensemble  
votre avenir  
professionnel



[www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)

« L'expérience du CEP a été bénéfique et a été une réelle réussite.  
Je conseille le service à tous mes proches qui se questionnent  
aujourd'hui sur leur avenir professionnel ! »

Anne

## Le conseil en évolution professionnelle pour quelles situations ?

- Pour faire le point sur votre avenir professionnel
- Pour créer ou reprendre une entreprise
- Pour découvrir de nouveaux métiers
- Pour valoriser vos compétences
- Pour vous reconvertir
- Pour vous former



**Autant de situations pour lesquelles votre conseiller(e) pourra vous accompagner.**

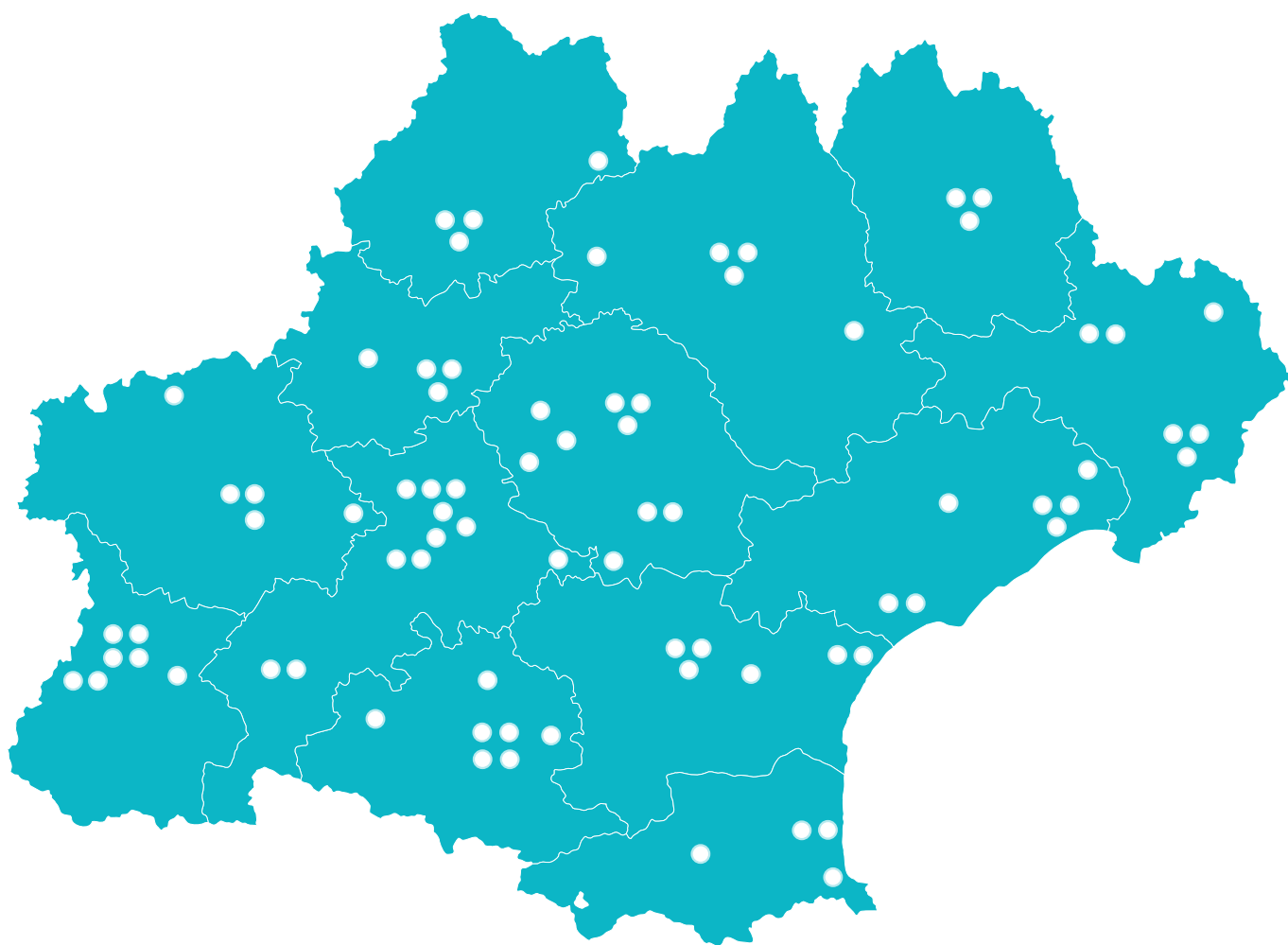
## Comment se déroule l'accompagnement ?

Vous serez accompagné par un(e) conseiller(e) sur un ou plusieurs rendez-vous autant de fois que nécessaire. Vous mobiliserez ensemble les outils et services adaptés à la mise en œuvre de votre projet

À distance ou dans une agence, c'est vous qui choisissez !



# En région Occitanie, trouvez un conseiller proche de chez vous !



## Prenez un premier rendez-vous :

### ■ Par téléphone :

**09 72 01 02 03**

(numéro unique non surtaxé)

Nos chargés d'information vous répondent  
du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00  
et le samedi de 9h00 à 12h00

**MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE**

### ■ Sur notre site :

**[www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)**

